

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Réaction au Programme Agir tôt **Les haltes-garderies communautaires, un lien essentiel vers les enfants qui ne fréquentent pas les services de garde**

Montréal, le 31 janvier 2019 – L'Association des haltes-garderies communautaires du Québec reçoit positivement l'annonce faite aujourd'hui par le Premier ministre, François Legault, le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, monsieur Lionel Carmant, le ministre de la Famille, monsieur Mathieu Lacombe, le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge et la ministre déléguée à l'Éducation, madame Isabelle Charest, de mettre en œuvre un programme favorisant la détection précoce des problèmes développementaux chez les jeunes enfants.

L'Association, qui regroupe quelque 250 haltes-garderies situées dans des organismes communautaires qui offrent notamment des services de répit aux parents et répondent aux besoins des familles pour de la garde épisodique ou à temps partiel, croit que son réseau peut grandement contribuer au repérage des enfants à risque de présenter des problèmes développementaux, particulièrement chez les quelque 100 000 qui ne fréquentent pas les réseaux de service de garde, une cible généralement difficile à joindre.

« Les haltes-garderies communautaires jouent un rôle fondamental auprès des familles qui, pour toutes sortes de raisons, font le choix de ne pas inscrire leur enfant à un service de garde à temps plein. Nous espérons que le gouvernement prendra les moyens nécessaires pour inclure les haltes-garderies dans l'implantation de ce programme, au bénéfice des enfants et de leurs parents qui utilisent ce type de service », fait valoir Nadia Boudreau, présidente de l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec et responsable de la halte-garderie Le P'tit Bacc de l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

À propos de l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec

L'Association des haltes-garderies communautaires du Québec est un organisme national famille qui agit comme lieu de regroupement voué à la défense des intérêts des haltes-garderies communautaires et par le fait même des parents qui les fréquentent. Elle compte actuellement 250 organismes membres à travers le Québec.

-30-

Pour information et entrevues : Mathieu Gagné
514-216-9571

Téléphone : 514-598-1917
Sans frais : **1-888-598-1917**
Télécopie : 514-598-5925

4245 rue Laval,
Montréal (Québec)
H2W 2J6